

POURQUOI NOUS DISONS NON

LES ARGUMENTS CONTRE LA LOI

1. NON À LA SURVEILLANCE DÉMESURÉE

Au Parlement, le lobby des assurances a veillé à ce que la nouvelle loi étende l'actuelle pratique de surveillance aux caisses-maladie, à l'AVS, à l'assurance-chômage et aux prestations complémentaires (PC). Elle permettra ainsi à ces détectives privés de suivre chacun de nos mouvements, de photographier l'intérieur de notre appartement et même de filmer notre chambre à coucher. Cela va beaucoup plus loin que ce qui est permis aujourd'hui et constitue une violation massive de notre vie privée à tous!

2. NON À L'ARBITRAIRE

La loi réprime, à juste titre, la fraude aux assurances sociales. La police et la justice disposent de la compétence et des instruments requis pour poursuivre pénalement les auteurs d'abus. Avec la nouvelle loi, les assurances pourront désormais surveiller les assurés comme bon leur semblera et sans le moindre contrôle. Car aucun juge, en effet, ne statuera sur cette grave intrusion dans la sphère privée.

3. NON AUX FICHES D'ASSURANCES

Les caisses-maladie et les assurances demandent au peuple de leur donner un chèque en blanc pour la surveillance des assurés. Nous vous demandons au contraire de dire non à cette loi afin que la lutte contre les abus obéisse à des règles claires et respectueuses de l'état de droit, qui protègent en particulier notre droit fondamental de citoyen et d'assuré au respect de la sphère privée.